

SUD CÔTE-D'OR Service public

Plusieurs trésoreries locales sur la sellette

Les élus de Beaune, Nolay et Seurre s'insurgent contre le projet de nouvelle organisation des finances publiques, qui touchera trois communes dans le sud de la Côte-d'Or.

L'esquisse présentée par la Direction générale des finances publiques (DGFIP) a fait bondir plusieurs élus locaux. Dans la nouvelle organisation des services, proposée mi-juin par l'administration des finances publiques, le devenir des trésoreries de Seurre et Nolay apparaît très incertain. « Avec la fermeture de la trésorerie de Saint-Jean-de-Losne au 1er janvier 2019, c'est un nouveau coup dur pour la communauté de communes Rives de Saône. Les territoires ruraux connaissent, depuis de nombreuses années, un réel recul de l'offre de service public, entraînant une dégradation des conditions de vie et une rupture d'égalité des territoires. La perte d'un tel service public concourt à la désertification de nos communes rurales », expliquent les élus seurreois, qui ont voté contre ce projet de réorganisation le 27 juin. Dans la motion présentée en conseil municipal, ils pointaient du doigt : « Les habitants du territoire seront invités à se rendre à la trésorerie de Genlis, assurent-ils. Cette modification géographique du service du Trésor Public entraînera des nombreuses complications. 25 % de nos habitants actifs n'ont pas le permis de conduire, cela va poser des problèmes de mobilité, et puis Genlis est mal desservi, tant au niveau du train et que du bus. De plus, la commune devra désormais se rendre à Genlis pour déposer la régie « camping » et police municipale



La trésorerie de Seurre, située rue de la République, pourrait fermer ses portes en 2022, selon le projet présenté par la Direction générale des finances publiques. Photo LBP/Pierre TURC

« La concertation va se mettre en place »

Alain Mauchamp, directeur régional des finances publiques, explique au *Bien Public* les prochaines transformations : « J'ai commencé à rencontrer les élus, j'étais mercredi matin à Nolay, avec une dizaine de maires, pour expliquer comment les choses pouvaient évoluer. La concertation va se mettre en place jusqu'à l'automne. On est au début du processus. Cette méthode est nouvelle. Nous n'étions pas dans cette démarche auparavant. À Nolay et Seurre, des accueils de proximité se substitueront aux trésoreries. Ils seront mis en place, soit dans les locaux actuels, soit dans les actuelles maisons de services au public (MSAP). Dans ces structures, le service sera assuré par nos agents. Les gens n'au-

ront pas besoin de se déplacer à Genlis ou Beaune. Les trésoreries rurales sont aujourd'hui ouvertes le matin. Avec les élus, il faudra voir combien de temps ces accueils seront ouverts. Est-ce que ce sera un, deux jours ou éventuellement plus ? Ce sera modulable, selon les besoins, et très variables d'un site à l'autre. Dans chaque chef-lieu de communautés de communes, il y aura aussi un conseiller auprès des élus locaux. Ces conseillers seront à la disposition des élus pour toutes les questions budgétaires, financières, fiscales. Ils pourront se déplacer dans les communes pour donner des informations, apporter des conseils. Il n'est pas question de dégrader la prestation actuelle ».

(droits de place). » D'ici 2022, la DGFIP explique toutefois que la trésorerie de Seurre serait remplacée par un accueil de proximité et la mise en place d'un conseiller des collectivités locales (lire par ailleurs).

« Il serait déraisonnable d'aller au-delà »

Le problème est exactement le même à Nolay. Composée de quatre personnes, la perception des particuliers et ouvre le matin. « Le nombre d'agents affectés à la perception de Nolay a diminué continuellement. La fermeture générale au public l'après-midi est intervenue en

2015. Il serait déraisonnable d'aller au-delà », s'alarme le maire de Nolay, Jérôme Flache. La trésorerie gère aussi la comptabilité d'une vingtaine de communes mais aussi de la communauté d'agglomération Beaune Côte & Sud (CABCS). « Il y a une équipe efficace qui donne entière satisfaction,

souligne le premier édile. Tout regrouper à Nuits-Saint-Georges, c'est confondre dématérialisation avec déshumanisation. Le courrier de l'administration explique qu'il y aura une amélioration du fonctionnement et que ce sera plus efficace. Je ne vois pas ce que l'on peut améliorer à l'heure actuelle. »

« Un grand vide »

À Beaune, la gestion des impôts des particuliers et le service des impôts des entreprises resteront, mais la Ville de Beaune va perdre le service offert aux collectivités locales, c'est-à-dire les services de gestion comptable, qui contrôlent notamment le respect des règles budgétaires, comptables pour les communes. Ce service se verrait transféré à Nuits-Saint-Georges. « La deuxième ville du département n'aurait plus de centre de gestion locale, cette situation plus que préjudiciable à Beaune le serait également pour toutes les communes qui dépendent de ce centre, notamment celles de la CABCS. Dans le sud Côte-d'Or, il y aurait un grand vide », réagit Alain Suguenot, le maire de Beaune. Le nouveau centre aurait la gestion de 395 budgets municipaux et intercommunaux, selon les élus beaunois. « C'est considérable et absurde, le service va être engorgé. Je ne vois pas du tout l'intérêt, puisque nous avions des centres qui permettaient d'avoir une proximité. Là, Nuits-Saint-Georges va être encombré », explique Alain Suguenot. Le 27 juin, le conseil municipal s'est aussi opposé à ce projet et a « réaffirmé sa grande inquiétude face au désengagement de l'État et au réel abandon de ses territoires ».

Thibault SIMONNET

Rejoignez-nous sur facebook
<https://www.facebook.com/BienPublic21>

Formule Déjeuner dans le jardin
 Samedi & dimanche midis
 Entrée + plat ou plat + dessert + boissons & 1 café offert seulement 25€

3-5 Boulevard Clemenceau - 21200 Beaune
 tél. : 03.80.22.08.11 - www.poste.najeti.fr

Un cadre unique